



# JOURNAL DES BIOLLEY



N°1

décembre 2018



N° 1

décembre 2018

Paraît en décembre, avril et septembre

## Association Familiale BIOLLEY

### Conseil d'administration :

[info@debiolley.be](mailto:info@debiolley.be)

Président :	Philippe	<a href="mailto:philippe.debiolley@gmail.com">philippe.debiolley@gmail.com</a>	0477 23 31 25
Secrétaire :	Wenceslas	<a href="mailto:wenceslas@biolley.be">wenceslas@biolley.be</a>	0475 67 30 46
Soutien aux familles :	Stanislas	<a href="mailto:stanislas.debiolley@gmail.com">stanislas.debiolley@gmail.com</a>	0475 93 04 66
Communication :	William	<a href="mailto:william.debiolley@dbda.be">william.debiolley@dbda.be</a>	0475 91 38 54
Trésorier :	François	<a href="mailto:françois@debiolley.be">françois@debiolley.be</a>	0498 92 55 22
Activités :	Baudouin	<a href="mailto:baudouin@debiolley.be">baudouin@debiolley.be</a>	0475 85 02 14

## Sommaire

### *L'asbl BIOLLEY*

3	L'édito du Président
4-5	Le mot de la rédaction
6-7	Les Biolley du bout du monde
8-14	Histoire d'un ancêtre : l'amiral de Sercey (1ère partie)
15-16	Nouvelles du doux pays de Liège et Verviers

### *Echos de nos Familles*

19	Vie de Famille
19	In Memoriam

### *Divers :*

20	Rapport du trésorier
20	Activités
21	Site et Facebook
21	Citations
22-24	Photos de Lubbeek
25	RGPD



## L'édito du Président

Quel bonheur, le 30 septembre 2018, de retrouver réunis chez Noëlla et Didier Gillès de Pélichy un peu moins de cent cinquante membres de la famille Biolley ! Au sein d'une association familiale qui à ce jour compte environ deux cent-vingt-sept porteurs du nom et cent-vingt enfants descendant au premier degré d'une mère Biolley. Un réseau naturel de personnes qui demandent avant tout de se (re)trouver, de se (re)découvrir. Et ce n'est qu'un début. En effet, le nouveau conseil d'administration a choisi de multiplier les occasions de rencontre. Rencontres et ouverture ... et plus si affinités, comme dit le proverbe. Ouverture plus large et franche aux femmes, aux enfants non porteurs du nom mais descendants au premier degré d'une maman Biolley, à toutes les générations, ainsi qu'ouverture via les réseaux sociaux. Nous avons besoin de cette ouverture pour faciliter et renforcer tous les liens possibles entre cousin-es lointain-es, mais aussi parfois entre cousin-es proches ou même en famille. Le ciment est encore frais, il ne tient qu'à nous d'en prendre soin pour qu'à l'avenir il durcisse dans les meilleures conditions !

Quel plaisir également avons-nous eu, au sein du conseil d'administration, renouvelé depuis le 28 avril 2018, outre de préparer ces retrouvailles, de découvrir nos différentes personnalités et qualités. A ce propos, Stanislas est responsable du soutien aux membres de la famille, William (dit *Bill*) de la communication et des media sociaux, Baudouin des activités familiales, François de la trésorerie, Wenceslas (dit *Wen*) du secrétariat et Philippe de la présidence. Leurs mandats sont temporaires (4 ans) et renouvelables une fois, ce qui signifie ouverture future et souhaitée (!) à d'autres membres de l'association.

Nous avons de futures rencontres à vous proposer. La première sera la *Journée des Passions* : nous vous invitons déjà à vous y préparer, à savoir à nous faire découvrir ce qui vous passionne ou ce qui constitue vos dons et talents. Les renseignements pratiques suivront.

Il nous reste de nombreuses choses à vivre en association familiale. Vous êtes, toutes et tous (les 350...), jeunes et moins jeunes, appelés à y participer et y apporter votre contribution, aujourd'hui, demain et après-demain. Et pour ne prendre qu'un premier exemple : c'est Éric le rédacteur en chef de cette newsletter : merci à toi !

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année 2018.

Philippe  
Novembre 2018  
[info@debiolley.be](mailto:info@debiolley.be)



## Le mot de la rédaction

Notre nouveau conseil d'administration m'a demandé de reprendre le journal de notre association. Ce que j'ai accepté avec plaisir et intérêt.

**Avec plaisir** car c'est une joie de faire vivre une grande famille (227 porteurs de nom) en communiquant les informations d'une famille bien vivante. En partant du principe que mieux on se connaît, plus on s'apprécie. Cette appréciation de l'autre ne peut que générer un désir de rapprochement. Le but de ce journal est donc de fédérer tous les Biolley.

**Avec intérêt** car notre équipe de rédacteurs va publier des interviews de plusieurs Biolley dont les activités peu courantes surprendront. Certains Biolley surprendront par l'exercice d'activités très ordinaires, mais réalisées dans un état d'esprit peu ordinaire. L'intérêt de l'interviewer est de déceler dans l'autre ses trésors cachés et de les mettre en lumière.

Pour que les lecteurs puissent identifier facilement qui est qui, je mentionnerai le prénom seul quand il s'agit d'un porteur de nom. La filiation sera mentionnée entre parenthèses comme (*prénom x Un/e tel/le + patronyme*).

L'équipe de rédacteurs se compose actuellement de :

- **Michel** (*Emmanuel x Eliane de Schaetzen*), qui veillera à l'authenticité des faits historiques de notre famille.
- **Bernard de Lovinfosse** (*Nadine x Xavier de Lovinfosse*), historien de formation qui fera des recherches
- **Martine** (*Emmanuel x Eliane de Schaetzen*), notre correspondante du « Doux pays de Liège et de Verviers »
- **Eric** (*Iwan x M-L Le Maistre d'Anstaing*), vie de famille et rédac-chef.

Anciennement le journal portait le nom de « Bulletin de la Maison Biolley ». Notre nouveau journal porte maintenant le nom de « **Journal des Biolley** » qui me semble plus en adéquation avec l'esprit du nouveau conseil d'administration qui est l'émanation de l'assemblée générale des tous les Biolley. Il paraîtra, dans un premier temps 3 fois par an : avril, septembre et décembre.



Différentes rubriques vont enrichir notre journal :

- L'**Editorial** (Edito) donne la parole à notre président qui nous donne le cap à suivre pour que notre association vive pleinement l'unité et les buts poursuivis.
- **Le mot de la rédaction** vous apportera des explications sur les grands et petits moments qui ont émaillé la recherche de l'information.
- **Nouvelles du doux pays de Liège et de Verviers** Si vous avez des informations qui concernent notre famille, n'hésitez surtout pas à nous les communiquer. Cela intéresse tous les Biolley.
- **Une page d'histoire** pour faire revivre les grands moments du passé.
- **Les Biolley du bout du monde**, car nombreux sont les Biolley qui vivent loin, séparés de notre chère Belgique et qui vivent dans des situations étonnantes. Certains pour des raisons professionnelles, d'autres pour des raisons humanitaires.
- **Qui est tu** regrouperas les interviews des Biolley partageant une même passion p.ex. tennis, jogging, golf, foot, chevaux, musique, peinture, antiquités, permaculture, sculpture, ...
- **Vie de famille** relatera les naissances, mariages, décès, nominations, changement d'adresse...
- **Citation réflexion** une ou deux citations afin de stimuler la réaction des Biolley.

Réagissez, que vous soyez d'accord ou pas d'accord. Faites-vous connaître. Vous y avez tout à gagner. Soit sur la page « association Biolley » de Facebook, soit dans ce journal [ericdebiolley@gmail.com](mailto:ericdebiolley@gmail.com)

Ce premier journal n'est pas encore très fourni car il n'a pas encore eu d'interaction avec ses lecteurs. Votre réaction et participation aux différentes rubriques sont essentielles. C'est votre journal ! Par et pour les Biolley.

Eric



## Les Biolley du bout du monde

*Audrey (Everard x Marie-Amélie Huyghebaert), 18 ans, consacre du temps pour l'aide humanitaire, pendant une année, après sa rhéto. Elle nous livre ici ses premières impressions de Goa, en Inde.*

Très cher Bon Papa,

Durant ma première semaine en Inde, j'ai eu la chance de faire une semaine d'introduction à la culture indienne. Nous avons visité Goa à travers de multiples marchés, temples et autres sites touristiques. Lors de cette semaine, j'ai rencontré la première fournée de volontaires, principalement formée de belges. Je me suis vite habituée à la belle vie et j'ai souhaité la prolonger : je me suis donc inscrite à une semaine supplémentaire dans la jungle avec une amie du Danemark.



Nous voici alors à ma deuxième semaine en Inde. Je rencontre deux guides qui nous font découvrir les merveilles de la vie dans les villages reclus de Karnataka. Nous mangeons du riz et du dal (mélange de légumes et légumineuses) sur des feuilles de bananier, nous nous lavons avec de l'eau réchauffée par un feu et à l'aide de sceaux, nous nous faisons offrir du thé (chai tea) par tous les villageois heureux de nous rencontrer (malgré l'incapacité de communiquer) et nous rejoignons les danses des villageois pour célébrer Ganesh (célébration d'un dieu hindou). Après de nombreux treks en montagne, des bains dans des rivières et des cascades et des repas à manger avec les mains, il est temps de commencer à travailler en tant que volontaire.

Je choisis le programme d'aide aux personnes âgées pour ma troisième semaine en Inde. Je me rends à pieds au centre des femmes âgées, accompagnée d'un ami belge. J'y rencontre des femmes d'entre 40 et 100 ans dont les familles n'ont pas les moyens de prendre soin d'elles. Elles sont réunies dans une grande maison. Leurs journées sont rythmées de prières, de diverses discussions (souvent des ragots) et de nombreux jeux de cartes. Nous les rejoignons pour jouer tout en se présentant et en papotant. Les matinées sont assez longues et rébarbatives. Heureusement, l'après-midi, nous nous rendons utiles auprès des enfants de migrants cherchant du travail. Nous nous rassemblons sur des tapis disposés sur le sol pour leur apprendre les mathématiques, l'anglais, la géographie mais surtout nous essayons de leur donner une éducation leur permettant d'avoir un futur plus favorable. La plupart d'entre eux ne pensent pas avoir le droit de rêver. Ils nous répondent simplement qu'ils ne peuvent pas se le permettre. C'est alors que le travail commence : je m'implique dans ce travail pour leur apprendre un maximum tout en devant capter leur attention une heure entière. Certains d'entre eux vont à l'école et d'autres n'ont pas cette chance. Nous voyons de nouveaux visages chaque semaine et malheureusement d'autres partent car ils doivent suivre leurs parents cherchant désespérément du travail.

Cela fait déjà un mois que je suis en Inde et je ne peux m'empêcher de sourire. La population est attendrissante, les enfants sont pleins de vie, les autres volontaires sont passionnants. Malgré cela, certains moments sont difficiles car les élèves ont une éducation différente de la mienne, ils ne restent pas assis plus de 10 minutes et leurs niveaux sont si différents que je ne sais où donner de la tête. Heureusement je suis entourée, je me sens déjà plus forte qu'avant mon départ tout en me sentant si petite face à tous les problèmes dont ils font face. Nous nous rendons à l'évidence, nos difficultés sont



minimes comparées aux leurs. Ils gardent le sourire malgré tout et sont si reconnaissants... Je décide alors d'en prendre de la graine et je remercie le ciel de m'avoir offert l'éducation que j'ai eue. Celle qui m'a permis de m'ouvrir pleinement à une culture inconnue et remplie de bonté.

Durant deux semaines je rejoins, durant la matinée, un programme d'aide aux femmes ayant des problèmes financiers. C'est alors que je suis dans mon élément : le travail consiste à concevoir de belles bougies. Malgré les problèmes financiers qu'elles rencontrent, ces femmes sont accueillantes et paisibles. Je m'assieds sur le sol avec elles pour partager mes idées et tactiques pour faire d'originales bougies. De temps en temps, elles ne peuvent pas se rendre au centre alors j'apporte mon aide à la maternelle qui se situe dans le même bâtiment. Nous devons alors nous rendre sur un terrain rempli de tentes et nous partons à la recherche de parents qui veulent bien nous laisser leurs enfants pour la matinée. Nous récoltons ainsi plus au moins cinq jeunes enfants pour leur apprendre, entre autres, l'alphabet. Ce sont de véritables boules d'énergie ! L'un court dans la rue quand l'autre escalade le mûr. Mais leurs sourires font nos journées. Lorsqu'ils jouent entre eux, nous pouvons les observer imitant leurs parents en criant "machhalee" (poisson) avec une boîte remplie de kaplas sur la tête.

La semaine suivante, je rejoins une amie italienne dans le programme d'aide aux femmes battues, violées, abandonnées, dépressives... La communication est difficile et je ne sais comment les aider. Nous essayons de leur apprendre des bases de la géographie, de danser avec elles, d'écouter de la musique ou encore de faire du yoga. Nous leur apprenons à faire un attrape rêve. Après un peu de bricolages et beaucoup de patience, chacune repart avec son attrape rêve à accrocher au-dessus de son lit dans le dortoir.

Ce weekend je suis allée à New Delhi avec trois amies : deux italiennes et une finlandaise. Ce fut une expérience très enrichissante malgré certains problèmes rencontrés. Nous avons été informées, par une agence de voyage, que notre train avait été annulé. Nous les avons crus et avons dû payer un taxi vers Agra afin de voir le Taj Mahal (qui était le but de notre voyage à la capitale). Nous avons appris par après que le train n'avait pas été annulé mais que nous nous sommes fait avoir comme des bleus. Malgré cela, nous avons eu la chance de visiter cette capitale incroyable, de voyager en tuctuc et de nous promener dans les étroites rues de la ville.

Je suis arrivée les yeux pleins d'étoiles et le cœur ouvert. J'ai découvert une culture pleine de surprises. Une culture qui ne cherche pas la perfection, qui est ouverte aux imprévus et qui est pleine de croyances et de rites.

Je suis heureuse d'avoir pris la décision de partir 7 mois à l'étranger et je me sens déjà grandie.

Je pense fort à vous.

Audrey

*Prochain article en préparation : Inès, (Iwan x M-L Le Maistre d'Anstaing), à Lusaka en Zambie et Jehanne (Dominique x M-C Lagasse de Loch), en Chine. Vous connaissez des Biolley qui vivent au bout du Monde ? Faites-le nous savoir, nous nous mettrons en rapport avec eux.*



## Histoire d'un ancêtre : l'amiral de Sercey (1ère partie)

*Au début de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, en 1940, ma mère et grands-parents (Ignace x Geneviève de T'Serclaes) partirent en évacuation à Pontivy dans le Morbihan en Bretagne. A Pontivy, le souvenir de la famille de Sercey est très vivant. Comme la mère d'Ignace était née de Sercey, ils y furent particulièrement bien accueillis. (Eric)*

*La postérité née du mariage de Félix Raymond de Biolley avec Caroline de Sercey se trouve dotée d'un ancêtre peu commun. Elle était la petite fille de Pierre César de Sercey, amiral, marquis et pair de France. A la suite de plusieurs discussions familiales le soir au coin du feu et à la demande de notre cousin Eric, j'ai pris la peine d'écrire cette biographie à partir de tout ce qui pouvait se trouver de disponible sur le web, à défaut de pouvoir me rendre à Paris étudier les archives de la Marine ou dans d'autres coins du globe par où il est passé. Par bonheur les informations disponibles dans les archives publiques sont abondantes : on peut retracer à partir des travaux existants et de ce qui existe dans les archives l'historique des bateaux de la Marine française sous l'ancien régime, la République et l'Empire. Malheureusement il n'existe pas de généalogie détaillée de la famille de Sercey, d'où le côté parcellaire des informations qui s'y rapportent. Les papiers de famille ont été dispersés dans tous les sens. Toutefois le résultat de mes recherches exposé ici permet déjà de se faire une idée de ce qu'a été sa vie. (Bernard de Lovinfosse)*

### 1. Jeunesse et formation

Né au manoir de Jeu<sup>1</sup>, près d'Autun dans le Duché de Bourgogne, Pierre César est le dernier enfant du Baron puis Marquis Jean Jacques de Sercey (1683 - 1758) et de son épouse Marie Madeleine du Crest de Saint-Aubin (1709 – 1765). A son baptême le 26 avril 1753 en l'église de La Comelle sous Beuvray, il reçoit le prénom de Pierre César, soit celui de son oncle, Pierre César du Crest de Saint-Aubin (° 1711 – 1763), qui devait être également son parrain.

La famille de Sercey est attestée dès 1269 en Bourgogne où est signalée l'existence d'un Honoré de Sercey, époux de Marie fille de Pierre Seigneur de Brancion. De son fils Jean, Chevalier de Sercey, descendent Josserand de Sercey, Bailli du Charolais et capitaine du Château de Charolles, dont le fils Josserand, bailli d'Autun a épousé Chrétienne, fille illégitime de Louis de Male, Comte de Flandre, dont descend Antoine, Seigneur d'Arconcey, père de François décédé en 1670, époux de Madeleine de Clugny, décédée en 1687, grand-père d'Antoine Roland, décédé à Arconcey en 1716 et arrière-grand-père de Jean Jacques, deuxième fils du précédent et père de Pierre César. C'est donc dans la branche cadette d'une famille de moyenne mais de vieille noblesse également qu'il voit le jour<sup>2</sup>, famille où il ne passe qu'une partie de sa vie : son enfance.

---

<sup>1</sup> Sur le château et le village de la Comelle voir Fyot (E.), art. « La Châtellenie de Glenne », M.S.E., XXXII, 1904, p. 92-93 cité dans [https://sites.google.com/site/vniaux/roland\\_niaux\\_la\\_comelle](https://sites.google.com/site/vniaux/roland_niaux_la_comelle), vu le 25/11/2018.

<sup>2</sup> <https://gw.geneanet.org/pierfit?lang=fr&n=de+sercey&oc=0&p=pierre+cesar+guillaume>, vu la même date. Voir également [https://en.wikipedia.org/wiki/Pierre\\_C%C3%A9sar\\_Charles\\_de\\_Sercey](https://en.wikipedia.org/wiki/Pierre_C%C3%A9sar_Charles_de_Sercey), vu le 06/12/2018, SIX (Georges) : *Dictionnaire biographique des Généraux et Amiraux de la Révolution et de l'Empire*, Librairie





Il perd son père à l'âge de 4 ans. Sa mère le suit dans la tombe lorsqu'il a 13 ans. Son frère aîné Antoine Guillaume (1732 - 1780) avait migré à Saint-Domingue. Il épouse à Torbec en 1762 Marie Anne Benech de Solon<sup>3</sup>, dont il n'a eu que des filles. Son second frère le marquis Louis Charles Amélie, colonel d'infanterie, lieutenant de la ville de Port-au-Prince en 1772<sup>4</sup> (1734 - 1775), se marie en 1767 à Léogane avec Marie Louise de La Buissonnière, fille de Pierre Louis et de Marie Louise Coutard. Son troisième frère, Jean-Baptiste de Sercey, vicomte puis marquis (1736 - 1784) s'y marie avec Marthe Marie Louise de La Buissonnière (° vers 1744 – 1803). En 1765 ses deux frères sont déjà partis outre-mer et sur le point de s'installer à Saint-Domingue<sup>5</sup>.

C'est donc libéré de toute attache familiale et attiré également par la possibilité d'une belle carrière outre-mer où la possibilité de faire fortune y est meilleure qu'en métropole sans avoir à mener des études fastidieuses dans les écoles, qu'il entre dans la marine française en s'embarquant en 1765 comme mousse sur *La Légère*, à destination des Indes occidentales. De 1767 à 1769 il navigue sur les mers des Indes. Le 1<sup>er</sup> février 1770, il entre dans une compagnie de gardes marines à Brest. Les gardes marines sont l'ancêtre de l'École navale actuelle : des jeunes gentilshommes choisis et entretenus par le roi dans ses ports pour apprendre le service de la marine et en faire des officiers. Servant comme soldats sur les vaisseaux du roi ils approfondissent en mer toutes les connaissances qu'ils ont apprises dans les ports. Ils consacrent quatre heures par jour à des exercices avec leur commandant et le capitaine du navire, au pilotage, au mousquet, à l'usage du canon, et à la manœuvre si le temps le permet. Il fait partie des troupes qui embarquent sur la gabare<sup>6</sup> *Le Gros Ventre*<sup>7</sup>, petit vaisseau de transport de marchandises adapté à la haute mer, pour l'Île de France, mieux connue sous le nom d'île Maurice, occupée par la France depuis 55 ans.

Le 20 août 1771 arrive l'officier de marine Yves Joseph de Kerguelen de Trémarec (1734 - 1797), missionné par le ministère de la Marine pour trouver le fameux continent austral dont les cartes de l'époque supposaient l'existence. Arrivé sur place il est bien accueilli par les autorités locales qui l'autorisent à y laisser son navire pour emprunter la flûte, *La Fortune*, et *Le Gros Ventre*, sur lequel sert Pierre César, mieux adaptés pour accomplir sa mission. Il prend le commandement de la flûte tandis que le gabare<sup>8</sup> est commandée par Louis de Saint-Alouarn (1738 - 1772). Son expédition démarre de l'île Maurice vers la fin de l'année 1771.

---

Historique et Nobiliaire, Georges Saffroy (ed.), Paris 1934 ; TROUDE (O.), Les Batailles navales de la France, Paris 1867.

<sup>3</sup> Art. « Réponses » dans *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*, n°119, octobre 1999, p. 2661.

<sup>4</sup> Art. « Réponses » dans *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*, n°184, septembre 2005, p. 4633.

<sup>5</sup> ARNAUD Colonel, *Généalogie de la famille de Sercey*, Paris, Centre de Généalogie et d'Histoire des Isles d'Amérique, cahier 45, 1993.

<sup>6</sup> Gabarre, de l'occitan *gabarra*, désigne un type de bateau traditionnel destiné au transport de marchandises. En mer ces bateaux servent à l'approvisionnement des colonies. Sa capacité de chargement, sa robustesse et ses qualités de navigation sûres ont amenés ce type de bateau à être utilisé dans les explorations scientifiques françaises de la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Vergé-Franceschi (M.), *Dictionnaire d'Histoire maritime*, Paris, éditions Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2002, 1508 p.

<sup>7</sup> Sur ce bateau voir Delacroix (G), *Le Gros Ventre : Gabare du Roi 1766-1779*, Paris, éditions ANCRE, 2003, 135 p. ; Vergé-Franceschi (M.), *Dictionnaire d'Histoire maritime*, Paris, éditions Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2002, 1508 p. ; ACERRE (M.) et MEYER (J.), *Histoire de la marine française*, Rennes, éditions Ouest-France, 1994.

<sup>8</sup> DEMERLIAC (A.), *La Marine de Louis XV : Nomenclature des Navires Français de 1715 à 1774*, Nice, Oméga, 1995.



Le 12 février 1772, croyant reconnaître ce fameux continent qu'il nomme d'emblée « France australe », il atteint les îles de la Désolation mieux connues plus tard sous le nom d'îles Kerguelen. Une tempête sépare les deux navires. Kerguelen, croyant l'autre navire perdu, rentre en France. De son côté Saint-Alouarn, tout en essayant de retrouver son coéquipier, poursuit sa route conformément aux instructions reçues mais dans des conditions climatiques très difficiles.



*Figure 1: Le Gros Ventre, image de synthèse<sup>9</sup>*

Il arrive le 17 mars en vue des côtes de la Nouvelle-Hollande, c'est-à-dire l'Australie. Le 30 mars, Jean Mengaud de la Hage en prend possession au nom du roi de France Louis XV. Saint-Alouarn remonte ensuite les côtes de la nouvelle Hollande vers le Nord, soit l'Indonésie. Epuisé et malade comme la plus grande partie de son équipage souffrant du scorbut et sans doute de la typhoïde, il atteint l'île de Timor puis arrive à Batavia d'où il repart pour Port-Louis où il crée une grande surprise en y arrivant le 5 septembre. A bout de force, il est hospitalisé et il y meurt le 27 octobre 1772. Bien qu'il ait fait part de sa découverte à Kerguelen, il n'y aura pas de suite et seize ans plus tard, les anglais ayant atteint l'Australie par un autre côté y proclament leur souveraineté sur l'ensemble de l'île continent. Cette expérience devait marquer le jeune Sercey.

Le commandement du bateau est repris par le capitaine Jean Mengaud de la Hage (° 1741 – 1780<sup>10</sup>) qui poursuit sa mission de relevés géographiques. Dans les années 1775-1776 il mène avec son navire trois campagnes d'observation sur la côte orientale de Madagascar pour en dresser les cartes pour la France.

---

<sup>9</sup> <https://www.topsimages.com/images/gros-ventre-history-04.html>, vu le 21/11/2018.

<sup>10</sup> BERARD (P.), « Dans le sillage de La Pérouse. Hommes de mers et d'outre-mer du Tarn », dans *Un Autre Regard*, juin 2012.



## 2. Officier de marine

En 1777, après douze années passées sur les mers des Indes, il est nommé enseigne de vaisseaux et il rentre en France l'année suivante. Il n'y reste pas longtemps vu qu'il embarque l'année même sur la frégate *La Belle Poule*<sup>11</sup> un bateau d'une trentaine de canons et de 268 hommes d'équipage sorti en 1765, commandé par le capitaine Jean Isaac Chadeau de la Clochèterie (1741 - 1782) chargé de reconduire Benjamin Franklin aux Etats-Unis. A son retour il rencontre au large des côtes françaises le vaisseau anglais *l'Arethusa* qui le prend pour un corsaire américain navigant sous pavillon français et l'attaque le soir du 17 juin 1778. Il réussit à le repousser en lui infligeant de lourds dégâts. Le commandant ayant été blessé au cours des combats et le second Legrain de Saint-Marceau tué, il prend le commandement du navire et le ramène à bon port où il reçoit un accueil enthousiaste de la population et du Roi Louis XVI qui décore le commandant et confirme le commandement en intérim de Pierre César de Sercey. Cet épisode marque l'entrée de la France dans la guerre d'Indépendance des Etats-Unis.



**Figure 2: Combat de la Belle Poule et de l'Arethusa, huile sur toile, par Auguste Louis de Rossel de Cercy, 1789, musée national de la Marine, Paris.**

---

<sup>11</sup> Sur ce bateau voir ROCHE (J.-M.), *Dictionnaire des bâtiments de la flotte de guerre française de Colbert à nos jours*, t. 1, de 1671 à 1870, éditions LTP, 2005.



En 1779, Sercey embarque sur Le Triton, vaisseau de 74 canons datant de 1747 faisant partie de l'escadre de Louis Guillouet Comte d'Orvilliers (1710 – 1792). Son navire appareille avec une flotte de 30 vaisseaux de ligne au mois de mai de cette année pour se rendre à hauteur de la Corogne où devait rencontrer la flotte espagnole pour faire route vers l'Angleterre. Mais ces vaisseaux se firent tellement attendre que le Comte d'Orvilliers perd la moitié de ses hommes d'équipage, parmi lesquels son fils unique. Forte de 65 vaisseaux, la flotte franco-espagnole rassemblée remonte dans la Manche avec l'intention de débarquer en Angleterre près des ports de Portsmouth et Plymouth. Mais, après avoir vainement lutté, pendant plus de quinze jours, avec des vents contraires, il est obligé de renvoyer plusieurs de ses vaisseaux, qui ne pouvaient plus manœuvrer, faute d'équipage suffisant. Critiqué pour la direction des forces navales sous son commandement, il rentre au port de Brest en octobre 1779 et préfère se démettre de son commandement et obtient du roi Louis XVI<sup>12</sup> la permission de quitter le service<sup>13</sup>.

Il est remplacé par Luc Urbain du Bouëxic comte de Guichen (1712 – 1790) devenu lieutenant général des armées navales. De son côté Sercey reçoit le commandement du cotre à huniers *Le Sans Pareil*, un petit bateau à un mat, deux focs et deux voiles carrées équipé de huit canons légers, faisant partie d'une escadre destinée à combattre les anglais dans les Antilles.

Il y croise l'escadre anglaise commandée par l'amiral Georges Rodney (1718 - 1792) par trois fois, au large de la Dominique, le 17 avril, le 15 et le 18 mai. Les deux hommes sont de bons manœuvriers, mais sont aussi très prudents. Ces combats, menés sur le schéma tactique de la ligne de fil<sup>14</sup>, sont parfois considérés comme des chefs-d'œuvre, mais montrent que deux flottes de puissance équivalente menées par de bons amiraux aboutissent presque nécessairement sur un match nul.

Le 16 août, Guichen appareille pour l'Europe et escorte jusqu'à Cadix un gros convoi de nonante cinq bâtiments. La campagne des Antilles s'achève par la perte en septembre d'une frégate corsaire de 32 canons *L'Espérance*. Sur les côtes françaises, la campagne se révèle franchement difficile puisque plusieurs frégates sont perdues dans des combats malheureux.

---

<sup>12</sup> Louis XVI (°Versailles 23/08/1754 – Paris 21/01/1793) : roi de France et de Navarre, il a été à la base du redressement de la marine française à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, avec la création de la base navale de Cherbourg. Voir PETITFILS (J. C.), *Louis XVI*, Paris, 2009.

<sup>13</sup> Art « L'amiral Guillouet d'Orvilliers à Château Chesnel » dans, *Bulletin de la Société des Archives*, t. I, p. 176. GUERIN (L.), *Histoire maritime de France*, vol. 2, Andrieux, 1844, p. 412 et suiv ; MICHAUD (L. G.), *Biographie universelle ancienne et moderne*, vol. 31, Paris, 1842, p. 432.

<sup>14</sup> Ligne de fil : tactique de combat consistant à aligner en deux lignes allant dans le même sens ou en sens opposés deux flottes ennemie. Voir art. « Ligne de fil » dans Vergé-Franceschi (M.), *Dictionnaire d'Histoire maritime*, Paris, éditions Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2002, 1508 p.



Dans le courant du mois de juin 1780 Sercey se fait capturer par une frégate anglaise le HMS *Phoenix*. Il en sort en octobre de la même année à la suite d'un échange de prisonniers. Le 5 juillet, la *Capricieuse*, qui croise sous le cap Finistère, est attaquée par deux frégates anglaises. Complètement désarmée, son commandant tué, elle doit baisser pavillon puis explose juste après l'évacuation de son équipage. La *Belle Poule*, qui avait tiré les premiers coups de canon de la guerre, est attaquée dans la nuit du 15 au 16 juillet au large de l'île d'Yeu par un vaisseau anglais qui fait le double de sa puissance. Son commandant est tué et elle doit se rendre elle aussi malgré une vive résistance. Le 19 juillet, la *Nymphe*, qui rentre sur Brest, repousse l'attaque d'un vaisseau deux fois plus puissant que lui, mais le 10 août, au large d'Ouessant, elle est forcée de se laisser amariner par une frégate anglaise. Le 3 janvier 1781, la *Minerve* succombe à l'entrée de la Manche dans un combat inégal contre deux vaisseaux de ligne.

Rentré en Europe en juillet 1780, Guichen est remplacé aux Antilles par le chef d'escadre François Aymard de Monteil (1725 – 1787) qui reçoit le commandement d'une flotte qui doit, en combinaison avec une autre flotte espagnole repousser les anglais hors de Floride. A cette occasion Sercey reçoit le commandement du cotre *Le Serpent* et participe avec l'escadre de Monteil à la bataille de Pensacola en juillet 1781 qui se solde par une brillante victoire face aux anglais. Les services qu'il rend lors de cette bataille lui valent la Croix de Saint-Louis et la promotion au grade de Lieutenant de vaisseau. Le 25 juillet 1782, il embarque en tant que second sur le vaisseau *La Nymphe*, commandé par le Vicomte Victurnien Henri Elzear (11/07/1756 – 17/03/1783) de Mortemart qui part de Brest en direction des Antilles. Le 17 février 1783, Accompagné de l'*Amphitryon* commandé par Saint-Ours, son bateau rencontre le vaisseau anglais l'*Argo* et lui livre un combat au terme duquel il parvient à le capturer. Envoyé prendre commandement de cette capture, son canot coule bas et il doit rejoindre à la nage son navire de départ. L'arrivée « de forces supérieures » oblige les deux navires à se séparer et à abandonner leur prise et les marins restés à bord qui sont capturés par les anglais, faute d'avoir pu mettre les voiles. Mortemart parvient à distancer ses ennemis et relâche à Port-au-Prince, au sud d'Haïti.

A son arrivée le gouverneur de St-Domingue, Guillaume Léonard de Bellecombe lui demande par écrit de rallier le Cap Français et l'autorise à envoyer une délégation sur la Jamaïque négocier avec les autorités anglaises un échange de prisonniers pour récupérer les marins capturés par les anglais. *La Nymphe* devait en même temps être réparée de dégâts à sa mâture et à son gréement. A la réception de son courrier, Mortemart envoie sa délégation négocier avec les anglais mais ne peut mener son navire à destination car une fièvre l'emporte le 17 mars à Port-au-Prince. Le bateau qui arrive donc au Cap à la fin du mois est donc commandé par le marquis de Sercey. N'ayant pas de frégate sous la main, Bellecombès sollicite de Paris l'autorisation faire stationner ce navire à Saint-Domingue pour la protection de ses côtes mais il a dû le laisser partir car il a reçu d'autres ordres. Le 10 juillet 1783 *La Nymphe* arrive en rade de Brest en guise d'escorte d'un convoi, pour la plus grande satisfaction du roi qui octroie à Sercey avec ses compliments une pension de 300 livres<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Art « La Mort de M. le vicomte de Mortemart à St-Domingue communiqué par Pierre Jourdan », dans <https://www.ghcaraibe.org/bul/ghc096/p2056.html>, vu le 21/11/2018.



Il rentre en France en 1788 et en repart en 1790 au commandement de la frégate *La Surveillante* comprise dans une escadre commandée par le contre-amiral de Béhagues. Ils arrivent le 10 mars 1791 en vue de la Martinique. De Béhague envoie Sercey ancrer sa frégate dans la Baie de la Trinité afin de s'enquérir de la situation dans l'île, ce qu'il fait. Le 12 juin 1791, de la Martinique, il doit rallier St-Domingue<sup>16</sup>. Du 6 avril au 18 mai 1792, après sa promotion au grade de commandant, il est chargé de la protection des bateaux de pêche français au large des côtes de Terre-Neuve<sup>17</sup>.

A partir de 1792 commence l'autre partie de sa vie que l'histoire a retenu et que je détaillerai dans un autre article. Néanmoins nous avons ici une bonne idée de ce qu'a été la première partie de la vie de cet ancêtre. Durant les traversées de l'Océan indien il a appris à connaître ces mers et à surmonter des situations difficiles. Devenu enseigne de vaisseau il est sur les mers depuis plus de quinze ans et cette expérience lui est reconnue puisqu'il reçoit déjà des commandements de petits bateaux. Il met à profit ses qualités lors des batailles navales des Antilles où il commence à se distinguer. Toutefois il lui faudra attendre dix années pour devenir commandant de vaisseau à part entière, dix années pour lui donner l'expérience nécessaire pour accomplir les missions qui lui seront confiées à sa nomination au grade de commandant puis de contre-amiral.

---

<sup>16</sup> SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE, *Fonds Marine. Campagne. Inventaire de la sous série Marine BB4*, t. 1., p. 29.

<sup>17</sup> ID, p. 33.



## Nouvelles du doux pays de Liège et Verviers

### Rénovation de l'hôtel Raymond de Biolley



Chargé d'histoire, classé en 1973, cet important hôtel de style Louis XVI fut construit pour l'industriel verviétois Raymond de Biolley. Grâce à un don anonyme, c'est en 2001 que la Fondation Roi Baudouin acquiert ce bâtiment classé dans le but de le préserver mais surtout de veiller à sa restauration et sa réaffectation dédiée à la culture.

L'édifice fera l'objet d'importantes transformations. Ainsi, il permettra de regrouper sur un même site, d'une part, les collections permanentes du musée des Beaux-Arts et, d'autre part, de retracer les grandes heures de la ville. La partie industrielle située à l'arrière du bâtiment accueillera, quant à elle, les archives communales et bureaux administratifs.

Réaffectation de l'hôtel de Biolley en un nouvel espace muséal et culturel situé sur la place Sommeville en plein centre de Verviers. Le projet s'étend sur une surface globale d'environ 3 840 m<sup>2</sup> dont 1 780 m<sup>2</sup> pour la partie classée. (Bureau d'architectes Greish)

« Suivant les informations recueillies par Jean (*père de Frédéric et William*) la rénovation de l'hôtel Raymond de Biolley est arrêtée. A la veille des élections communales, aucun parti politique ne mentionnait la poursuite des travaux. Ceci est vraiment regrettable. »



## Fin de rénovation de l'hôtel d'Edouard de Biolley



L'hôtel d'Edouard de Biolley, le frère de Raymond, est rénové. Cet hôtel appartient maintenant à l'Institut sainte-Claire à Verviers. (Journal « La Province » du 08.11.2017)

Ce bâtiment abrite une école technique et des locaux modernes ont été construits à l'arrière pour y accueillir 700 élèves. Jean (père de Frédéric et William) a été honoré d'être invité à l'inauguration où il siégeait parmi les invités d'honneur avec les autorités de la ville de Verviers. »







**Jacques** (*Joseph x Marthe t'Serstevens*), **sculpteur**



Henri Koch était un violoniste réputé. Son buste sculpté par Jacques, a été érigé Boulevard Piercot à Liège, en face du Conservatoire Royal et à côté de celui d'Eugène Ysaie.



## Echos de nos Familles

### Naissances

- **Sissi et Wolfgang**, le 21 septembre 2018 chez *Stéphane x Aymeline de Cartier d'Yves*
- **Garance**, le 22 juillet 2018 chez *Maximilien x Alexandra de Dorlodot*
- **Colette**, le 17 décembre 2018, chez *Nicolas x Anouchka de Grand Ry*
- **Anne-Marie**, le 3 janvier 2019, chez *Raphaël de Vuyst (Rolande (+) x P.-M. De Vuyst) x Nathalie Ronsmans*
- **Akémi**, le 21 janvier 2019, chez *Youri et Aline Lebrun*

Félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux Biolley dans notre magnifique famille

### Décès

- Christian, le 3 septembre 2018.

Toutes nos condoléances à son épouse Christina et à sa famille. Voir ci-joint dans la rubrique « In Memoriam ».

### Nouvelle d'adresse

- Maximilien x Alexandra de Dorlodot : Rue des Fusillés 35, 1490 Court-Saint-Etienne, à partir du 29 novembre 2018.

### Petites annonces

- Recherchons un/e rédacteur/trice pour renforcer l'équipe existante du Journal des Biolley. Avoir le sens de la famille et savoir quelque peu rédiger sont des atouts appréciables. Candidatures à adresser à l'éditeur responsable.
- Pour la prochaine rubrique *Les Biolley passion* du « Journal des Biolley » nous rassemblerons les interviews de tous les Biolley passionnés par les chevaux. Vous les montez, bichonnez, élevez, ... faites-le nous savoir. Faites-vous connaître pour partager votre passion.



## In Memoriam

*Christian, l'aîné de la famille Biolley, s'en est allé le 3 septembre 2018. Il avait récemment fêté ses 88 ans. Voici un témoignage qui lui a été rendu lors de sa messe d'enterrement.*

« Depuis le 25 mai 2018, Papa avait quitté la maison. Son départ à l'hôpital et un mois plus tard son arrivée en Maison de Repos et de Soins avant un retour à l'hôpital en août ont agi comme un énorme déclencheur .... Un déclencheur de choses qui en famille nous ont apporté de jolies surprises. Comme si Papa (Daddy pour ses petits-enfants) avait attendu d'être enfin (!) libéré des exigences et des cadres qu'il s'était toujours imposés, en tant que fils, frère, époux, père, grand-père et même arrière-grand-père, pour nous montrer un visage que nous n'avions que trop peu connu, mais aussi un visage que peut-être certains parmi vous, dans d'autres contextes ou à certains moments particuliers de sa vie, ont eu l'occasion d'apprécier. A savoir une personnalité libre, accueillante, pleine de gratitude (combien de dizaines de "merci" ne nous a-t-il pas lancés !), avec des yeux qui exprimaient en direct ce que son cœur ressentait, capable d'ouvrir tout grands ses bras, affectueux avec les personnes qui ont eu l'occasion et la chance de le rencontrer ces trois derniers mois.

Le mot qui m'est rapidement venu à l'esprit juste après sa mort ce lundi 3 septembre a été le mot "RÉCONCILIATION". Un mot que j'affectionne tout particulièrement depuis la définition qu'en a donné Nelson Mandela lors de son accession à la présidence de l'Afrique du Sud en 1994. Il a en effet à l'époque invité le peuple sud-africain, son peuple sud-africain, à se rassembler pour soigner ses blessures du passé et se reconstruire ensemble un avenir.

Papa l'a amorcée pour lui, cette réconciliation, et puis aussi pour nous dans la famille. Ce n'est ni le moment ni le lieu d'en donner des détails ; par contre, je peux vous dire que, tant avec Papa qu'entre nous, cela nous a rapprochés de bien nombreuses et belles manières.

Je souhaite donc placer cette célébration sous le signe de la réconciliation, de toutes les réconciliations, et aussi de la gratitude. Je commencerai donc en vous disant MERCI à toutes et tous d'être là avec nous ce matin ; et merci à notre prêtre, l'abbé Philippe Mawet, qui depuis longtemps connaît bien nos parents. »

Philippe



## Rapport du Trésorier

		2015	2016	2017	2018
Compte au	01-janvier	5.456,13 €	5.382,88 €	5.340,88 €	5.637,29 €
di	Divers			311,16 €	
cof	Cotisation AG 4/18				185,00 €
<b>Total recettes</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>311,16 €</b>	<b>185,00 €</b>
co	Cotisation FAF	0,00 €	-30,00 €	0,00 €	-35,00 €
fb	Frais bancaires	-13,00 €	-12,00 €	-14,75 €	-25,87 €
ad	Administrations Lubbeek	-60,25 €	0,00 €	0,00 €	-256,28 €
<b>Total dépenses</b>		<b>-73,25 €</b>	<b>-42,00 €</b>	<b>-14,75 €</b>	<b>-2.929,75 €</b>
Compte au	08-janv-2019	5.382,88 €	5.340,88 €	5.637,29 €	2.892,54 €

François

## Prochaine Activité

Le 30 septembre 2018 à Lubbeek chez Noëlla et Didier, outre le plaisir de se retrouver, nous avons aussi découvert que dans la famille les uns et les autres ont un talent ou des dons pour remporter un tournoi de pétanque, accueillir la famille, mettre de l'ambiance autour d'une table pleine de tartes, animer une discussion, etc.... . Lorsque nous pratiquons ou évoquons ce qui constitue chez nous un plaisir, quelque chose de naturel (« j'ai toujours fait ça ! »), ou même une passion, cela démultiplie les effets sur notre entourage. Cela donne envie aux autres d'en savoir davantage, de nous parler ou de nous voir à l'œuvre. Et surtout cela facilite les rencontres, ce qui est une priorité dans notre association familiale.

Le Quizz des passions Biolley à l'ANRB en date du 24 mars 2019 de 14.00 Hr à 18.00 Hr.

Pour venir nous dévoiler votre passion, don, talent naturel ou simplement votre plaisir, nous vous proposons d'amener un objet qui le/la symbolise.

William



---

---

## Site

---

---

Chers cousins, chères cousines

Un site sur la famille Biolley sera bientôt en ligne. Une grande partie privée est prévue et également une partie publique.

L'adresse est <https://www.debiolley.be>

Baudouin

---

---

## Facebook

---

---

Chers cousins, chères cousines,

Notre association familiale possède, pour ceux qui ne le savent pas encore, une page Facebook. Elle nous permet de partager notre quotidien, instantanément.

Cette page est la vôtre, faite-la vivre ! Insérer des photos, textos, articles de presse, faire-part de naissances, fiançailles, ou communiquez-nous ce que bon vous semble pour nous connaître davantage.

Celle-ci est fermée au public. Une demande d'adhésion doit obligatoirement être faite à William (pseudo = « Bill De Bio Lait ») pour en avoir accès.

William

## Citation réflexion

- Les anglais n'ont ni amis, ni ennemis ; ils n'ont que des intérêts (Lord Palmeston)
- Celui recherche la sagesse est un sage. Celui qui croit l'avoir trouvée est un fou. (Senèque)
- D'accord, pas d'accord ? Réagissez !

Editeur responsable :

Eric de Biolley

Avenue du Castel 90/11,

1200 Bruxelles

Tel : 0477 24 63 43

[Ericdebiolley@gmail.com](mailto:Ericdebiolley@gmail.com)



---

---

# Lubbeek 2018

---

---

Quelques Photos de notre réunion à Lubbeek Bien plus sur le site <https://www.debiolley.be>











# asbl Association familiale de la maison BIOLLEY

Chemin du Tilleul, 38 à 1380 LASNE-OHAIN

N°d'entreprise 0420.555.970

---

## Règlement Général sur la protection des données (GDPR ou RGPD)

Nous prenons la protection de vos données personnelles à cœur. C'est pourquoi nous soutenons le nouveau règlement européen, communément appelé RGPD (Règlement général sur la protection des données) qui est d'application depuis le 25 mai 2018.

Ce règlement nous impose de vous demander votre consentement pour pouvoir traiter vos données personnelles.

**Quelles données personnelles utilisons-nous?** Celles que vous nous avez fournies et celles que nous avons trouvées.

Lorsque notre association organise des activités pour maintenir, garantir l'union, la bonne entente et l'entraide entre les membres dans le respect des valeurs religieuses, familiales et civiques, nous collectons et traitons les données personnelles suivantes :

- Nom, adresse, domicile,
- Sexe, âge, date de naissance,
- Données de contacts (numéro de téléphone et/ou de GSM, adresse e-mail),
- Données de localisation, données de voyage, profession, descendance,
- Photographies d'activités, etc,...

Afin que l'association puisse pleinement agir dans l'intérêt familial, ces données sont gérées en interne et mise à disposition des membres.

Dans le cadre de sa gestion, certaines de ces données pourraient être transmises à de tierces personnes qui seraient amenées à traiter ses données à des fins administratives et non commerciales.

**Pour cela nous avons besoin de votre consentement.**

Acceptez-vous que nous utilisions vos données personnelles pour compléter notre site web, la page Facebook (qui est un groupe fermé au public), toute newsletters et autre support d'information destiné exclusivement à la famille ?

**OUI**

**NON**

Si vous souhaitez obtenir une copie de vos données personnelles en notre possession ou que ces données soient effacées ou corrigées, vous pouvez consulter le site web de l'Association familiale, notre page Facebook.

**Date et Signature.**

Le ...../...../2019

**NOM :** ..... **Prénom :** .....